



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN
DIRECTION DE LA RELATION ET DU SERVICE AUX USAGERS**

OFFRE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

Pour mener à bien ses missions en faveur du public, la préfecture de **Saint-Barthélemy et de Saint-Martin à Gustavia (Saint-Barthélemy)** propose une mission pour un **jeune motivé** (H/F) voulant s'engager en qualité de missionnaire de Service civique et contribuer à l'accompagnement et à l'orientation de ses usagers.

Rappel du statut : ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE : Attention, il ne s'agit pas d'un contrat de travail ou d'un stage. L'engagement de Service Civique est un statut spécifique de volontariat indemnisé. Renseignements sur : www.service-civique.gouv.fr

Missions :

- Accueil physique et téléphonique des usagers
- Aider les usagers dans leurs démarches administratives
- Répondre aux courriels des usagers sur l'adresse fonctionnelle dédiée
- Assurer des petits travaux de secrétariat

Formation/Accompagnement : Vous bénéficierez de formations internes pour bien connaître les services de la préfecture et en particulier le service dans lequel vous serez affecté, ses publics et préparer votre mission. Vous participerez également à des formations civiques (formation aux premiers secours, République et laïcité, médiation...).

Vous disposerez aussi d'un accompagnement individuel pour construire ou préciser votre projet d'avenir professionnel et personnel auprès de votre tuteur ou le conseiller mobilité carrière de la structure. Vous agirez au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un tuteur chargé de vous accompagner dans votre mission et votre parcours d'engagement.

Pré-requis généraux : Ces missions sont accessibles à tous les jeunes désireux de se rendre utiles aux autres, sous réserve d'être :

- Âgé(e) entre 18 et 25 ans au plus, le premier jour du Service Civique ;
- De nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou disposant d'un titre de séjour englobant les 12 mois précédant la signature du contrat ;
- Disponible pendant 6 à 8 mois ;
- La connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol (niveau débutant) serait apprécié.

Durée de la mission : Début mission : dès que possible Durée mission : **8 mois**

Volume horaire : 25h/semaine – jours de mobilisation : du lundi au vendredi (le matin)

Contact : **Aliénor Barbé-Guillaume** Téléphone : 05 90 27 91 73 / 06 90 65 06 01
adresse mail : alienor.barbe-guillaume@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

Indemnités/Avantages : Chaque volontaire percevra chaque mois une indemnité de 489,59 € nets par mois versés par l'agence Service Civique et 111,35 € par la préfecture permettant de couvrir les frais personnels de subsistance. Et enfin, possibilité d'obtenir 111,45 € par mois sur prestation sociale : RSA et bourse de l'enseignement supérieur échelon 5/6.

Autres avantages : protection sociale, 2 jours de congés par mois de service effectué, cotisation retraite.